

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE  
L'ASSOCIATION ENA 3<sup>ème</sup> CONCOURS  
DU 17 JUIN 2015**

La programmation à 18h30 de la réunion destinée à accueillir les lauréats du PENA 3C 2015 a permis à ceux d'entre eux qui le désiraient d'adhérer à l'association et de rester pour l'assemblée générale de 19h30.

Étaient ainsi présents dans les locaux de l'ENA avenue de l'Observatoire **25 membres** de l'association, préparateurs actuels ou futurs, élèves ou anciens élèves : Véronique Balestra (2007-2009), Cintia-Bouchra Bentiri (PENA 2015-2016), Franck Bourdy (PENA 2014-2015), Max Brunner (2001-2003), Philippe Deneuve (PENA 2015-2016), Oumar Diallo (PENA 2015-2016), Emmanuel Dupuis (2009-2011), Gilles Duthil (2013-2014), Benoît Grandin (2012-2013), Isabelle Gravière-Troadec (1996-1998), François-Robert Gremont (2010-2011), Philippe Grenier (2001-2003), Marie Gueye (PENA 2015-2016), Laurent Laluc (PENA 2014-2015), Charles-Antoine Magnien (PENA 2015-2016), Damien Mathey (PENA 2015-2016), Julien Méjane (2013-2014), Isabelle Oudet (2010-2011), Mario Pain (2000-2002), Gaël Rougeux (2008-2010), François Rouzaud (PENA 2015-2016), Isabelle Saurat (1995-1997), Amélie Serrano (PENA 2015-2016), Alice Tan (PENA 2015-2016) et Sylvie Toraille (1997-1999).

Par le biais des procurations qu'ils avaient consenties, **23 autres** adhérents étaient représentés : Sonia Ahmed-Gomolka (PENA 2014-2015), Maï Bullier (2014-2015), Hélène de Coustin (1999-2001), François Devoucoux du Buysson (2010-2011), Blandine Favier (PENA 2014-2015), Ali Ferhi (2011-2012), Hélène Furnon-Petrescu (2002-2004), Kristine Glucksmann (1999-2001), Natacha Hilaire (PENA 2014-2015), Stéphane Hocquet (2005-2007), Natacha Lemaire (1999-2001), Nicolas Lermant (1996-1998), Nicolas de Lorgeril (1998-2000), Sylvain Mathieu (1996-1998), Juliette Meadel (2009-2011), Olivier Myard (1997-1999), Christine Piltant (2003-2005), Alexandre Piton (2009-2011), Delphine Rouilleault (2013-2014), Julie Ser-Istin (2012-2013), Frédérique Specht (1998-2000), Thierry Somma (1997-1999), et Emmanuel Vernier (1995-1997).

On note aussi une douzaine d'excusés non représentés, dont certains avaient annoncé leur présence mais à la dernière minute ont été empêchés de se joindre à nous : ainsi Béatrice Abollivier (1993-1995), Alexandre Aïdara (2006-2008), Anne-Sophie Avé (2003-2005), Michel Ballereau (1994-1996), Frédéric Fessan (PENA 2015-2016), Maryvonne Le Brignonen (2008-2010), Cécile Dardillac (2015-2016), Antoine Dulin (PENA 2015-2016), Dominique Guizien (1993-1995), Véronique Hamayon (1995-1997), Pascal Helwaser (2000-2002), Philippe Mallet (PENA 2014-2015),.

Conformément à l'article 16 des statuts, l'assemblée s'est tenue sous la présidence de Véronique Balestra, accompagnée du bureau sortant<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Présents : Gaël Rougeux (vice-président), Isabelle Oudet (trésorière), Max Brunner (trésorier adjoint), Sylvie Toraille (secrétaire) et Gilles Duthil (secrétaire adjoint) ; François Devoucoux du Buysson (vice-président) et Maï Bullier (secrétaire adjointe) n'avaient pas pu se libérer mais étaient représentés.

L'article 17 dispose que :

*Au moins une fois par an, les adhérents sont convoqués en assemblée générale ordinaire dans les conditions prévues par l'article 16.*

*L'assemblée générale ordinaire entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration notamment sur la situation morale et financière de l'association.*

*L'assemblée, après avoir délibéré et statué sur les différents rapports, approuve les comptes de l'exercice clos et délibère sur toutes les autres questions figurant à l'ordre du jour.*

*Elle pourvoit à la nomination et au renouvellement des membres du Conseil d'administration dans les conditions prévues aux articles 9 et 10 des présents statuts.*

*Elle fixe le montant de la cotisation annuelle.*

*Les décisions de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité des membres actifs présents.*

*Sauf exception prévue par les présents statuts, les délibérations sont prises à main levée.*

*Toutefois, à la demande du tiers au moins des membres présents, les votes peuvent être émis au bulletin secret.*

Les présents s'étant acquittés de leur cotisation pour 2015, les décisions de l'assemblée générale ont été prises à main levée par la majorité (en fait l'unanimité) des présents.

Les échanges avec les préparateurs s'étant un peu prolongés, les différents points qui figuraient à l'ordre du jour (voir convocation ci-jointe) ont été ensuite rapidement passés en revue.

## **1. RAPPORT MORAL ET RAPPORT FINANCIER**

Pour la présentation des rapports sur l'activité de l'association en 2014, la présidente a rappelé les interventions des membres du bureau et du CA auprès des préparateurs, et des élèves en scolarité puis évoqué les missions particulières de l'année écoulée :

- Gilles Duthil a présenté le bilan du colloque organisé pour les 25 ans du 3<sup>ème</sup> concours (loi du 2 janvier 1990), dont on trouvera un résumé en annexe ;
- Isabelle Oudet a présenté les comptes : s'agissant du colloque, les subventions perçues (10 000 €) ont équilibré les dépenses enregistrées à ce jour (10 029 €) ;
- et l'état des lieux établi par François Devoucoux pour le développement d'un site (voir en annexe).

*Les deux rapports, moral et financier, sont approuvés à l'unanimité.*

## **2. COTISATIONS 2016**

Il est proposé encore une fois de laisser inchangé le montant des cotisations, soit :

- 20 € pour les élèves et anciens élèves ;
- 10 € pour les préparateurs.

*Ces montants sont approuvés à l'unanimité.*

### 3. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé de reconduire le CA sortant, en prenant en compte les démissions enregistrées (pour cause d'éloignement durable, de départ en retraite ou de surcharge professionnelle<sup>2</sup>) et en veillant à ce que les candidats à la succession permettent de continuer à assurer la représentation de chaque promotion, les promotions récentes ayant davantage de délégués que les anciennes (deux minimum, contre un minimum).

À la différence des années précédentes, les quatre représentants des préparateurs peuvent être immédiatement désignés ; il manque en revanche les représentants de la promotion Orwell (en stage).

Le CA 2015 se composera ainsi des 48 personnes<sup>3</sup> figurant sur la liste ci-jointe, dont les deux Orwelliens que leurs « collègues » désigneront pour cette fonction.

*Le CA 2015, dans cette composition, est élu à l'unanimité.*

### 4. QUESTIONS DIVERSES

La question posée par l'AAEENA à ENA3C de s'associer au recours (contentieux pour l'instant) qu'elle forme contre le décret n° 2015-492 du 29 avril 2015<sup>4</sup> est renvoyée à l'examen d'un prochain CA.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est levée.



La secrétaire  
Sylvie Toraille

La présidente  
Véronique Balestra



*Sont joints au présent PV :*

- la convocation ;
- les « listes d'émargement » ;
- le bilan du 25<sup>ème</sup> anniversaire ;
- l'état des lieux du site ;
- la composition du conseil d'administration élu ce jour.

---

<sup>2</sup> On regrette ainsi les démissions de Dominique Guizien (1993-1995), Isabelle Deak (1997-1999), Pascal Helwaser (2000-2002) et Philippe Le Moing-Surzur (2001-2003), ancien président.

<sup>3</sup> Soit une moyenne de 1,92 par promotion.

<sup>4</sup> Portant abrogation de l'indemnité exceptionnelle allouée à certains fonctionnaires civils, aux militaires à solde mensuelle ainsi qu'aux magistrats de l'ordre judiciaire prévue par le décret n° 97-215 du 10 mars 1997 et création d'une indemnité dégressive.